

# Je prépare mon déménagement avec Habitat 25

**Vous allez prochainement quitter votre logement. Pour préparer au mieux votre départ, Habitat 25 vous rappelle les étapes essentielles des semaines à venir.**



## Du congé à l'état des lieux sortant

**3 mois**

Avant mon départ\*

- Habitat 25 m'envoie l'accusé de réception et me confirme la date de fin de mon contrat

*\* Dans certains cas prévus par la loi, votre préavis peut être réduit à 1 mois.*

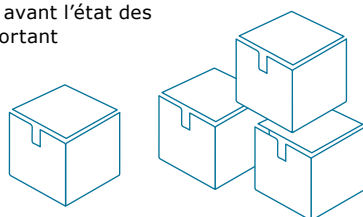
**Visite conseil**

- Quelques semaines avant mon départ, un représentant d'Habitat 25 m'aide à identifier les éventuelles réparations à faire avant l'état des lieux sortant

**Visite**

Prochain locataire

- Habitat 25 adresse à mon domicile les demandeurs intéressés pour louer mon logement



**Jour J**

État des lieux

- Je communique ma nouvelle adresse et mon RIB à Habitat 25
- J'ai entièrement vidé mon logement, ma cave, mon garage et toute autre annexe
- Je me suis rendu à la déchèterie pour jeter les encombrants
- Mon logement est propre
- J'ai résilié mes contrats (eau, gaz, électricité...)

**1 mois**

Après mon départ

- Habitat 25 m'adresse mon solde de tout compte au plus tard 1 mois après la fin du contrat de location

## Foire aux questions

**Je ne peux pas être présent le jour de l'état des lieux sortant.**

**Comment faire ?**

Vous pouvez vous faire représenter par la personne de votre choix. Elle devra présenter à l'agent d'Habitat 25 une procuration, signée de votre main, lui donnant tout pouvoir (signature de l'état des lieux, montant des réparations locatives...).

- Pratique : téléchargez un modèle de mandat sur notre site internet, rubrique « Je suis locataire/ Mon emménagement/FAQ ».

**Mon préavis s'achève un samedi, un dimanche ou un jour férié. Comment s'organise mon état des lieux ?**

Dans ce cas, vous devrez libérer votre logement au plus tard le jour ouvrable précédent. En effet, les états des lieux sont réalisés du lundi au vendredi, hors jours fériés.

- Par exemple, si mon courrier de congé a été reçu le 15 mars 2019, la fin de mon préavis est vendredi 14 juin car le 15 juin est un samedi.

## Qu'est-ce que c'est ?

### L'état des lieux

- Lors de votre arrivée et de votre départ, vous réalisez avec le représentant d'Habitat 25 un constat de l'état de chaque pièce et équipement. L'objectif est de comparer l'état du logement à votre entrée et à votre sortie. En cas de dégradation, nous vous facturons une indemnité forfaitaire correspondant aux réparations locatives.

### Le dépôt de garantie

- À votre entrée dans le logement, vous versez un dépôt de garantie correspondant à 1 mois de loyer (hors charges). Selon l'état de votre logement et de votre compte locatif, nous vous restituons tout ou partie du dépôt de garantie au plus tard un mois après votre départ.



# Je prépare mon déménagement avec Habitat 25

## Avant mon départ : la check-list

■ <b>Mon logement et ses annexes sont vides</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>☑ Ma cave, mon garage, mon cellier et mon débarras sont vides</li><li>☑ J'ai emmené mes encombrants à la déchèterie</li></ul>
■ <b>Dans la cuisine</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>☑ L'évier, la robinetterie et la faïence sont propres et détartrés</li><li>☑ La bouche de ventilation est lavée</li><li>☑ Les murs sont nettoyés et si besoin lessivés</li><li>☑ Le meuble sous l'évier est nettoyé à l'intérieur et à l'extérieur</li></ul>
■ <b>Dans la salle de bains et les WC</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>☑ La robinetterie (y compris pommeau de douche) est propre</li><li>☑ Le lavabo, la douche (et la paroi de douche) et la faïence ne présentent pas de tache ou de trace de calcaire</li><li>☑ La bouche de ventilation est lavée</li><li>☑ La cuvette des WC est désinfectée et détartrée</li><li>☑ Les murs sont nettoyés et si besoin lessivés</li></ul>
■ <b>Les murs, sols, boiseries</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>☑ J'ai retiré toute la décoration (stickers, posters, luminaires...)</li><li>☑ Le logement est débarrassé d'éventuelles toiles d'araignée</li><li>☑ Les sols sont aspirés et lavés</li><li>☑ Les plinthes sont dépoussiérées</li></ul>
■ <b>Portes et fenêtres</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>☑ Les portes, les fenêtres et les vitres sont dépoussiérées et dégraissées sur les deux faces</li><li>☑ La face intérieure des volets (et extérieure si accessible) est nettoyée</li><li>☑ Sur les menuiseries PVC, utilisez seulement de l'eau savonneuse ou un produit ménager adapté</li></ul>
■ <b>Chauffage</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>☑ Les radiateurs et convecteurs sont dépoussiérés</li><li>☑ Les tuyaux sont dépoussiérés et dégraissés</li></ul>
■ <b>Électricité</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>☑ Les prises et interrupteurs sont dépoussiérés et dégraissés</li><li>☑ Chaque point lumineux est équipé d'une douille</li></ul>
■ <b>Espaces extérieurs</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>☑ Mon balcon ou ma terrasse est nettoyé et démaussé</li><li>☑ La pelouse de mon jardin est tondue, les haies et arbustes taillés, les allées désherbées</li><li>☑ Les gouttières de ma maison sont débarrassées de feuilles mortes et de branchages. Elles sont nettoyées</li></ul>
■ <b>Mes démarches administratives liées à mon déménagement</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>☑ J'ai communiqué ma nouvelle adresse et mon RIB à Habitat 25</li><li>☑ J'ai résilié mes contrats (gaz, électricité, eau, téléphone...)</li><li>☑ J'ai fait une demande de réexpédition de courrier auprès de La Poste</li><li>☑ J'ai informé mon assurance de mon changement de logement</li><li>☑ Pour effectuer votre changement d'adresse auprès des principaux organismes, tapez « R11193 » dans le moteur de recherche du site <a href="http://service-public.fr">service-public.fr</a></li></ul>
■ <b>À rendre à Habitat 25 le jour de l'état des lieux</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>☑ Les clés du logement</li><li>☑ Les clés du garage</li><li>☑ Les clés de la boîte aux lettres</li><li>☑ Les badges ou clés d'accès à l'immeuble</li><li>☑ La télécommande d'accès au parking</li></ul>